

2008/8732 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL DE LA VILLE DE LYON SITUE 49, RUE MONTESQUIEU A LYON 7E AU PROFIT DE L'ASSOCIATION 7 ACCUEIL (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 janvier 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

«L'Association 7 Accueil a été fondée en 1993 dans le but d'accueillir et d'accompagner, dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, les personnes en difficulté et les bénéficiaires du RMI, domiciliés sur le territoire de la Ville de Lyon, et plus spécialement ceux du 7^e arrondissement.

Cette Association bénéficie de la mise à disposition gratuite par la Ville de Lyon d'un local d'une superficie de 81 m² en rez-de-chaussée dans un immeuble situé 49, rue Montesquieu à Lyon 7^e dont la Ville de Lyon est propriétaire, les fluides étant à la charge de cette Association.

Cette convention arrivant à échéance, je propose son renouvellement de manière à confirmer le soutien de la Ville de Lyon aux actions conduites par cette Association dans le cadre de l'insertion sociale et professionnelle.»

Vu ladite convention ;

Vu l'avis émis par le Conseil du 7^e arrondissement ;

Où l'avis de sa Commission Solidarité - Santé ;

DELIBERE

1. La convention de mise à disposition à titre gratuit susvisée, au profit de l'Association 7 Accueil du local communal situé 49, rue Montesquieu à Lyon 7^e, ensemble immobilier 07057, est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

L. LEVEQUE